



MAIRIE DE GENTE
5 route de la Mairie
16130 GENTE
Tél : 05.45.83.73.97/Fax : 05.45.83.64.34
E-mail : mairiedegente@wanadoo.fr

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 21 MARS 2022**

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'An deux mil vingt et deux, le vingt et un mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, 1^{ère} Adjointe faisant fonction de Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15/03/2022

Présents : BENARD Carmen, SEGUIN Gaël, NOËL Christine, SEGUIN Gérard, GOURRAUD-BABIN Maryse, COUVRY Anthony, FREDERIC Romain, FRADIN Elisabeth, CHABROL Isabelle, DA COSTA Paulo, JASMIN Nathalie, OSES Laura, Rosie JASMIN

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : NOËL Christine

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Adjointe au Maire

Madame Christine NOËL est nommée secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

1- Devis pour réparation des Commerces de la Commune

Madame Carmen BERNARD, 1^{ère} Adjointe faisant fonction de Maire expose :

Suites à des incivilités les commerces de la commune (boulangerie et salon de coiffure) ont subi des dégradations. La municipalité a fait intervenir deux entreprises afin de les mettre en concurrence un premier devis a été demandé auprès de la société HOMNIA coup des travaux 9 255,26 euros Hors Taxes soit 11 106,31 euros TTC, un autre devis a été demandé à l'entreprise SAS TURPAIN Joackim montant

total pour les travaux 8 051,17 euros Hors Taxes soit 9 661,40 euros TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le devis de la SAS TURPAIN Joackim pour un montant TTC de 9 661,40 euros. Madame Carmen BERNARD, 1^{ère} Adjointe faisant fonction de Maire est autorisée à signer et valider le devis.

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal

2- Choix des luminaires pour le Lotissement de la Petite Croix

Le SDEG 16 a fait parvenir à l'ensemble du Conseil Municipal différents type de lampadaires. Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité le lampadaire de type ELYXE.

3- Information concernant un projet pour un nouveau lotissement – Rue des Thouars :

Madame Carmen BERNARD, 1^{ère} Adjointe faisant fonction de Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que suite à un rendez-vous avec un administré ce dernier souhaite créer un nouveau lotissement rue des Thouars. L'ensemble du Conseil Municipal prend note de cette information.

4- Questions diverses :

Madame Carmen BERNARD informe que la commune a été relancée sur des dossiers datant du début de l'année 2020, concernant des échanges de terrains entre des particuliers et la municipalité. Afin de régularisée une délibération doit être prise afin qu'une partie du domaine public soit rétrocédé aux particuliers un au niveau de l'impasse du Puits (77 m²) et une autre rue du porte Greffe (6m²)

L'ensemble du Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération

Madame Carmen BERNARD, informe l'ensemble du Conseil Municipal que les échafaudages qui étaient présents dans le chœur de l'Eglise ont été enlevés par l'entreprises. Les témoins qui étaient installés depuis plus d'un an n'ont pas montré de variations importantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h33.

Prochain Conseil Municipal le 25 mars 2022 à 18h00

CM DU 21.03.2022

Carmen BERNARD,
1^{ère} Adjointe faisant fonction de Maire

